

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTRERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE « MOULOUD MAMMERI » DE TIZI-OUZOU  
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A  
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE DE SECRETAIRE PRINCIPAL DE  
DIRECTION**

L'An Deux Mille Vingt Trois (2023) et le Dix (10) du mois de Juillet, s'est tenue au siège de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation – la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission définitive à l'examen professionnel pour l'accès au grade de **Secrétaire Principal de Direction**, et ce conformément aux dispositions de la décision N° 957 du 0405/2023.

**ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :**

Monsieur BOUDA Ahmed,	Recteur de l' U. M. M. T. O. (Président)
Monsieur MAMERI Larbi,	Chef du centre ( membre )
Madame SELLAMI Razika,	correctrice ( membre )
Madame AIT CHEIKH Zahuia,	correctrice ( membre )

**Le Jury après :**

- Confirmation de la publicité de la décision N° 957 du 0405/2023, de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou portant ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de **Secrétaire Principal de Direction**, sus cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (**l'Institut National Supérieur de Formation Professionnelle Tizi-Ouzou 2**) ;

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (**05 postes ouverts**) ;

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel sus cité ;

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à **10/20** sans note éliminatoire ;

-Liste d'admission définitive par ordre de mérite:

1-SOFTA Samia ép. HATEB	15,00
2-GOUMEZIAE Sabrina ép. MEFTALI	14,93
3-TOUNES Akila	14,57
4-BELDJOURD Nawal ép. MOUSSAOUI	14,07
5-MEDOUHES Naila	13,93

-Liste d'attente par ordre de mérite:

1-KISSOUM Lila ép. SLIMANI	13,86
2-TAFAT Saadia	13,79
3-MENDES Ouhiba ép. TIGHEDINE	12,36
4-ZIDANI Sabrina	11,39
5-BELKACEMI Mohamed	10,96

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury :

Le Chef du centre (membre)	Le correcteur (membre)	Le correcteur (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président) وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Monsieur MAMERI Larbi  مدير المعهد السيد مامري	Madame SELLAMI Razika 	Madame AIT CHEIKH Zahia 	Monsieur BOUDA Ahmed  الاستاذ : بودة أحمد

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.